

Mahlon Goof, Sweetsburg.....	94
Mad A. Macfarlane Cowansville.....	94
Wm. Macfarlane, W. Brome.....	97
H. Lefebvre, St-Zéphirin.....	97
Amold Alho, St-Ths. de Pierov.....	95
A. W. Woodard, Sutton Flat.....	94
H. A. Livingston, St-Hyacinthe.....	94
J. W. Wales, E. Dunham.....	97
A. Macfarlane, Cowansville.....	90
N. Vidal, Warwick.....	99
A. Brisette, Stanfold.....	97
German St-Pierre, Victoriaville.....	98
Rufus Blunt, Foster.....	99
G. St-Laur, St-Valdro de Bulstrode.....	99
Smith Newton Sutton Flat.....	99
J. H. Lefebvre, La Baie du Fevre.....	99
Mad. Rufus Blunt, Foster.....	99
Mad. R. L. Perkins, E. Dunham.....	97
J. N. Duguay, Blue Star No 6.....	99
Amide Plante, St-Ons.....	99
Joseph N. Gaudreau, Magog.....	98
Charles Wilkins, Manonville Str.....	98
Robert Wherry, Mountain Pass.....	98
John Savard, St-Alban.....	98
A. T. Newton Sutton Flat.....	98
Omer Parent, St-Zéphirin.....	96
J. A. Plamondon, St-A. de la Pér.....	98
Elie Proulx, La Baie du Fevre.....	97
Elmer A. Russell, Stanbridge E.....	96
John A. MacDonald, Ashelstan.....	97
Elie Bowin, St-Thos. de Pierov.....	95
Thos. H. Noyes, Sweetsburg.....	96
I. D. Leclaire, St-Hyacinthe.....	96
Mad E. G. Welch, Farnham.....	97
S. Duhamel, Pigeon Hill.....	97
W. H. Tullson, W. Farnham.....	95
H. O. Wales, Sutton Junction.....	96
Mad. M. J. Tracey, Millington.....	96
Didier Dengers, St-Zéphirin.....	96
Emile Dion, N. Stukely.....	94
E. G. Welch, Yamaska.....	97
Wm. Parent, St-Elphège.....	96
Arthur Crittenden, W. Brome.....	96
Mrs. N. Vidal, Warwick.....	96
J. Gilbert, St-Ferdinand d'Halifax.....	95
Mrs. E. M. Carter, Cowansville.....	96
C. Beattie, Iron Hill.....	97
C. M. Willey, Abercorn.....	97
I. Hawke, N. Stanbridge.....	88
N. E. Clément, Ste-Anne de la Pér.....	96
Onésime Lafond, Yamaska E.....	95
Achille Bolise, La Baie du Fevre.....	96
Emile Hamelin, Grondines.....	95
Mrs. Jarand Hawke, E. Stanbridge.....	95
Eugène Rivard, St-Casimir.....	96
N. Parenteau, St-Michel Yamaska.....	97
Charles Newton, Sutton Flat.....	95
Alfred Trudel & Co., St-Ubalde.....	95
Joseph Veronneau, Valcourt Ely.....	92
L. B. Strong, Sutton Flat.....	96
Joseph Felix, Champlain.....	95
Arthur Crittenden, W. Brome.....	98
A. T. Newton, Sutton Flat.....	94
J. G. Wales, Dunham.....	98
S. Duhamel, Pigeon Hill.....	96
Ernest Russell, N. Stanbridge.....	97
W. H. Gillson, W. Farnham.....	98
W. H. Gillson, W. Farnham.....	99

LE FROMAGE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC A TORONTO

Le *Farmer's Advocate*, en publiant la lettre des lauréats de la grande exposition industrielle de Toronto, lui fait précéder des réflexions suivantes :

“ L'exposition des produits laitiers à l'exposition industrielle de Toronto est la plus considérable qu'on ait jamais vue au Canada. Les prix spéciaux offerts par les sociétés d'industrie laitière ont eu pour effet de réunir un grand nombre de fromages de tous les points d'Ontario et de Québec. Il y avait 900 boîtes de fromage venant des meilleurs districts fromagers du Canada. Le fromage exposé faisait honneur aux fabriques qu'il représentait et la qualité, comme ensemble, était bonne.

“ Plus des trois quarts des prix ont été gagnés par la partie ouest d'Ontario. Il y avait entre les provinces une rivalité amicale à qui enlèverait le plus grand nombre de prix. Les laitières de Québec n'ont aucune raison de se trouver déappointées des résultats. L'ouest d'Ontario a toujours été reconnu comme le district où se fait le meilleur fromage canadien. Les fabricants sont des hommes d'âge et d'expérience qui, par l'adoption des améliorations les plus récentes et des meilleures pratiques dans la fabrication actuelle du fromage, se sont mis en position de faire un article de première classe. La fabrication du fromage, à Québec, est comparativement nouvelle. Les fabricants n'ont pas l'expérience de nos gens de l'ouest, c'est pourquoi les laitières de Québec ont rarement d'être fières de leur exposition à Toronto et de la position comparative ment élevée prise par quelques-uns de leurs fromages. Il est à espérer que cette rivalité amicale continuera entre les provinces, car ce sera un stimulant à améliorer et à maintenir la qualité des produits dans les différents districts.”

LE

FROMAGE GÉANT DU CANADA

A CHICAGO.

Tout ceux qui ont visité le palais de l'agriculture à l'exposition de Chicago n'ont pu s'empêcher de remarquer cette inscription placée sur une immense meule de fromage au centre de la bâtisse : “ Le fromage géant du Canada.”

Ce fromage (c'en était bien un) reposait sur une lourde voiture de construction spéciale et se trouvait entouré de meules de grosseur ordinaire, ce qui faisait ressortir ses proportions colossales. Sa hauteur était d'un-déjà de 6 pieds, sa circonférence mesurait 28 pieds; il pesait 22 000 livres. Il a fallu 207, 200 lbs de lait ou une quantité égale au lait de 10,000 vaches pendant une journée de septembre pour le faire. On avait retenu tout le lait de plusieurs fabriques adjacentes, et 13 fabricants sous la direction de M. J. W. Robertson, commissaire fédéral d'industrie laitière, l'ont complété en deux jours.

Un escalier, usé déjà comme pas un escalier de collège, permettait d'aller voir à l'intérieur s'il était bien conservé. Il était, certes. On m'a accordé le privilège d'y goûter; fraîchement je n'en ai pas encore goûté de meilleur.

M. Lipton, de Londres, le plus grand vendeur de provisions du monde entier, l'a acheté. Il a promis d'exhiber le fromage géant dans les grandes villes d'Irlande et d'Angleterre avant de l'emmener chez lui.

M. le prof. Robertson mérite des félicitations pour avoir eu l'idée de la confection de ce noble représentant de nos fromages canadiens. Cette idée a paru merveilleuse à tous les visiteurs, et a excité l'envie des américains.

On m'a assuré que depuis l'installation du gros fromage à Chicago, le prix des ventes du fromage venant du Canada a augmenté de deux cents à deux cents et demi par livre. Cela seul paierait vingt fois plus que toutes les dépenses encourues pour sa fabrication et son transport.

Elevage et Alimentation.

ANIMAUX MORTS DU CHARBON

St-Hyacinthe, 4 Octobre, 1893.

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE, Québec

Monsieur le Commissaire,

Me conformant aux instructions renfermées dans votre lettre du 8 septembre dernier, j'ai essayé de recueillir des renseignements au sujet des pertes d'animaux éprouvées par M. Edmond St-Pierre, de la paroisse de St-Pie, comté de Bagot. Je me suis transporté chez ce monsieur le 13 septembre.

Je regrette de vous dire que, malgré la meilleure volonté déployée de part et d'autre, mes renseignements ne sont rien moins que complets, et cela pour la bonne raison que lors de ma visite, les dernières morts remontaient à trois semaines. Les cadavres avaient été laissés sur le sol. Il n'en restait plus que quelques ossements desséchés qui n'ont pu me fournir aucunes indications précises.

Quatre chevaux, trois vaches et vingt deux moutons appartenant à M. St-Pierre sont morts dans l'intervalle de trois mois et demi.

Il y a eu en même temps quelques pertes chez les voisins. Tous ces animaux sont morts, à peu de variantes près, avec les mêmes symptômes.

Est-ce un cas d'empoisonnement accidentel? Un chasseur de profession que j'ai interrogé et M. St-Pierre m'ont affirmé qu'il n'y a pas eu de tentative d'empoisonner les renards ou les autres gibiers dans son voisinage depuis au moins quatre ans.

D'ailleurs, un des chevaux est mort à l'écurie ce printemps avant d'avoir été conduit au pâturage, et six moutons, entre dix huit, conduits à une distance d'une lieue et joints à un autre troupeau, sont morts, cinq ou six jours après leur arrivée, pendant que les autres se portaient bien.

Ce dernier fait écartant en même temps l'hypothèse d'un empoisonnement malicieux.

Ces animaux paraissent donc avoir succombé à une maladie contagieuse.

Entre les diverses maladies microbiennes, le charbon est du petit nombre de celles qui attaquent à peu près indifféremment, dans les mêmes circonstances, le cheval, le bœuf et le mouton. Le porc est réfractaire à cette maladie.

Les quelques symptômes accompagnant la mort que l'on a pu me décrire, les particularités que l'on a notées dans les viscères d'un des animaux atteints, l'absence du porc parmi les victimes, me portent à croire et me permettent d'exprimer l'opinion que les animaux de M. St-Pierre ont succombé au charbon bactérien.

“ C'est un mauvais coin ” m'a-t-on dit en me désignant la partie de la paroisse où la contagion a sévi. Il y meurt beaucoup d'animaux.

Y aurait-il alors un foyer d'infection dont l'origine date de plusieurs années? C'est probable.

Il est reconnu que la bactérie charbonneuse est difficilement détruite en entier.

Ses spores résistent aux désinfectants; même après un ensevelissement prolongé dans le sol, elles peuvent être ramonées à la surface, s'attacher aux fourrages et manifester spontanément, dans un milieu convenable, une grande virulence.

Un cheval est mort il y a quelques années avec les symptômes qui ont

accompagné la mort des victimes de cette année. L'animal a été enterré sur la ferme de M. St-Pierre.

Les cadavres de ces dernières victimes ont été jetés ou laissés ici et là. M. St-Pierre, occupé aux travaux de la ferme, ne pouvait trouver le temps de creuser tant de fosses. Deux cadavres ont été plongés dans un puits à demi rempli, à deux pas des bâtisses de la ferme; une douzaine d'autres ont été laissés à la surface du sol.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la contagion ait pris une aussi grande extension. Il ne serait guère étonnant que le fléau eût de nouveau le printemps prochain.

Il faut que six moutons enlevés à ce foyer de contagion sont morts, cinq ou six jours plus tard, n'infirmant aucunement cette opinion relative à une maladie contagieuse. Car cette période de cinq ou six jours est plus courte que la période d'incubation du virus.

J'ai recommandé à M. St-Pierre : 1o de combler et d'enclore le puits dans lequel il a jeté des cadavres.

2o d'enclore et de laisser sans culture, pendant quatre ou cinq ans, les divers points de sa ferme où des cadavres ont été laissés à la surface du sol.

3o d'ensouffler profondément les cadavres, de préférence dans une couche de glaise, s'il éprouve de nouvelles pertes.

Je l'ai prié également de me donner avis immédiatement si quelque animal, chez lui ou chez les voisins, tombe malade.

Je me ferai un devoir de communiquer tous autres renseignements que je pourrai obtenir sur ce sujet.

C. P. CHOQUETTE, Ptre.

St-Hyacinthe, P. Q., 11 oct. 1893.

A L'HONORABLE COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE, Québec

Monsieur le Commissaire,

Je vous ai fait connaître, il y a quelques jours, le résultat de mes recherches au sujet de la maladie qui a décimé les animaux de M. Edmond St-Pierre, de la paroisse de St-Pie, dans le comté de Bagot.

Je suis en état aujourd'hui d'ajouter des détails complémentaires et confirmatifs de l'opinion que j'ai émise.

Un cheval vient de mourir sur la même ferme; j'y suis allé immédiatement. J'ai fait ouvrir l'animal et, avec l'aide de M. le Dr J. Tétreau, de St-Pie, j'ai pris plusieurs pièces et produits soupçonnés charbonneux.

L'examen microscopique m'a révélé, de façon à ne laisser aucun doute, la présence de *batonnets caractéristiques du charbon* dans l'organisme de cet animal.

J'ai recommandé à M. St-Pierre, avec une nouvelle instance, de bien observer les conseils que je lui ai donnés à ce sujet, dans une lettre antérieure.

C. P. CHOQUETTE, Ptre.

Directeur de la Station Expérimentale de St-Hyacinthe.

COMPOSITION

DES MATIÈRES ALIMENTAIRES.

Par M. W. Woll, chimiste adjoint à la Station expérimentale agricole de l'Université du Wisconsin, États-Unis

Lorsque les chimistes parlent des matières nutritives entrant dans l'alimentation des animaux de ferme, ils